

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six Octobre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Octobre 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 27 – REPRESENTES : 2.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PONTAC Serge, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mesdames Nathalie GUIHOT et Marie-France GUIHO.

OBJET :	<i>Extension en zone C du dispositif Pinel à titre expérimental : Demande d'agrément pour la commune de Blain.</i>
----------------	---

N° 2017 / 10 / 22

VU la Loi de finances n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;

VU le Décret n° 2017-761 du 4 mai 2017 relatif à l'agrément et au classement des communes pour l'application du quatrième alinéa du IV de l'article 199 novovicies du code général des impôts et à l'actualisation pour l'année 2017 des plafonds de loyer et de ressources des locataires prévus pour l'application du III du même article ;

VU les compétences statutaires de la Communauté de Communes de la Région de Blain, et notamment l'article 9 Compétences optionnelles alinéa 9.3 « Groupe politique du logement, du patrimoine et du cadre de vie » a-Mise en œuvre d'OPAH et ORAH, PST, PLH, etc... ;

VU la délibération 2014/09/01, en date du 16 septembre 2014, rendant exécutoire le Programme Local de l'Habitat ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 septembre 2017, autorisant le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette demande d'agrément permettant l'intégration de la commune de Blain dans le dispositif Loi Pinel, et à transmettre le dossier de demande d'agrément à la Préfète de Loire-Atlantique et au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

CONSIDÉRANT *la possibilité d'étendre le dispositif aux communes en zones C cumulant des caractéristiques sociodémographiques spécifiques ;*

.../...

Le Conseil municipal,

DONNE un avis favorable au principe d'extension du dispositif Loi Pinel à la Commune de Blain et à la demande d'agrément permettant l'intégration de la Commune de Blain dans le dispositif Loi Pinel, déposé par la Communauté de Communes de la Région de BLAIN.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote : 23 pour – 6 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 31 Octobre 2017,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20171026-CM-2017-10-22-
DE
Date de télétransmission : 31/10/2017
Date de réception préfecture : 31/10/2017

Seance du Conseil municipal du 26 Octobre 2017
Délibération n° 2017 / 10 / 22